

Une jeune femme insatisfaite

Mathilde Loisel était « une de ces jolies et charmantes filles » qui rêvaient de gloire, d'amour et de fortune¹.

Un soir, son mari, petit commis² d'État, rentra chez lui, l'air glorieux, tenant à la main une large enveloppe³. Elle contenait une invitation pour une soirée à l'hôtel du ministère de l'Instruction publique⁴.

Mathilde jeta⁵ avec dépit⁶ le bristol⁷ sur la table, prétextant qu'elle n'avait rien à se mettre.

Après avoir acheté une robe et emprunté⁸ une « superbe rivière de diamants » à son amie, Jeanne Forestier, Mathilde se rendit à cette réception en compagnie de son mari.

Au comble du bonheur, elle dansa éperdument⁹ et brilla de mille¹⁰ feux¹¹.

A quatre heures du matin, les époux Loisel regagnèrent leur domicile.

Voulant s'admirer une dernière fois dans la glace, Mathilde, soudain, poussa un cri : elle n'avait plus sa parure autour du cou !

FM

d'après *La Parure* de Guy de Maupassant

¹ « *une de ces jolies et charmantes filles* » *qui rêvaient de gloire, d'amour et de fortune* : groupe nominal étendu (puisque la proposition subordonnée relative, *qui rêvaient de gloire, d'amour et de fortune*, est une expansion du groupe nominal) dont la fonction est « attribut du sujet Mathilde ». Précisons que le verbe *rêvaient* a pour sujet le pronom relatif *qui*, c'est-à-dire *ces jolies et charmantes filles*.

² **commis**, nom masculin : ce terme, qui n'est plus usité de nos jours, qualifiait un agent subalterne, c'est-à-dire occupant un rang inférieur, d'une administration, d'une banque ou encore d'un établissement commercial. En revanche, on emploie encore l'expression « grand commis de l'État » pour évoquer un haut fonctionnaire, généralement issu de l'École Nationale d'Administration (ENA). On notera que *commis* est la participe passé du verbe « commettre » qui, comme *commis*, prend deux *m*.

³ **enveloppe**, nom féminin : pensez à écrire ce mot avec un *l* et deux *p*.

⁴ **Instruction publique** : l'**Instruction publique** est le nom correspondant à l'actuel ministère de l'Éducation nationale, ainsi nommé, de la Révolution française à 1932.

⁵ **jeter** : voir la conjugaison de ce verbe en cliquant sur : <http://www.leconjugueur.com/php5/index.php?v=jeter> où il est également précisé la règle des verbes en -eler et -eter et ainsi la liste des verbes à conjugaison similaire.

⁶ **dépit**, nom masculin : ce mot, de la même famille que le verbe *dépiter* se termine donc par un *t*.

⁷ **bristol**, nom masculin : ce mot apparu en 1836 et issu de *Bristol board* « carton (originaire) de Bristol », signifie « papier fort et blanc, employé pour le dessin, les cartes de visite ». Vous connaissez tous les *fiches bristol*. Par extension, un *bristol* est une carte de visite ou d'invitation. *Envoyer, recevoir, un bristol*.

⁸ **emprunté**, participe passé du verbe *emprunter* : ce mot qui se prononce [ãprœ̃te], comme *lundi* [lœ̃di], a donné le mot *emprunt*. Il s'agit donc du participe passé car est sous-entendu « après avoir emprunté ». Précisons que « après avoir emprunté » est la forme réduite d'une proposition subordonnée circonstancielle de temps (= après qu'elle a emprunté).

⁹ **éperdument**, adverbe de manière : follement.

De nombreux adverbes (près de 1300) sont formés avec le suffixe -ment à partir d'adjectifs. Leur formation répond à quelques règles.

RÈGLE GÉNÉRALE

• On forme le plus souvent les adverbes en -ment à partir du féminin de l'adjectif. Ainsi :

affirmatif, affirmative **ive** → affirmat**ivement**

amer, am**ère** → am**èrement**

nouveau, nouv**elle** → nouv**ellement**

grand, grand**e** → grand**ement**

• Si l'adjectif se termine par **e**, il a la même forme au masculin qu'au féminin : le suffixe s'ajoute après le **e**.

adorable → adorablement

ordinaire → ordinairement

• Si l'adjectif se termine par **ai, é, i** ou **u**, *l'adverbe se forme sur le masculin*.

vrai → vraiment

effronté → effrontément

hardi → hardiment

éperdu → éperdument

résolu → résolument

• Certains adverbes ont en plus un accent circonflexe sur le u (assidûment, crûment..).

CAS PARTICULIERS

• Pour certains adverbes, l'ajout du suffixe -ment s'accompagne d'un accent sur le e. C'est le cas notamment de :

aveugle → aveuglément

confuse → confusément

impuni → impunément

précise → précisément

commode → commodément
énorme → énormément
intense → intensément
profonde → profondément
commune → communément
exprès (adverbe) → expressément
obscur → obscurément
profuse → profusément
conforme → conformément
immense → immensément
opportune → opportunément
uniforme → uniformément

• Les adjectifs qui se terminent par *-ant* ou *-ent* ont des adverbes dérivés en *-amment* ou *-emment*

méchant → méchamment
patient → patiemment

Nota bene : On met toujours un seul **m** aux adverbes qui ne se terminent pas par [amõ] . Ainsi :

gaillardement, rapidement, immensément, gentiment, éperdument, etc.

¹⁰ **mille**, adjectif numéral invariable.

¹¹ **feux** : tous les adjectifs et les noms terminés par *-eu* font leur pluriel en *-eux* sauf les noms *émeu*, *lieu* (poisson), *pneu* et les adjectifs *feu* (« défunt ») et *bleu* dont le pluriel est en *-eus*.